

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO

Séance du 18 septembre 2026

L'an Deux Mille Vingt Six et le Dix Huit Septembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du Onze Septembre Deux Mille Vingt Six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du budget annexe de l'aérodrome de Tavarica pour l'exercice 2025.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Michel COLONNA, Christopher CRIPSO, Estelle DIGIACOMO, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, Jean-Jacques MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Jean-Charles PAILLER-CAVALLI, Paul PETRELLI, Patrick-François SANTINI, Elisabeth TABERNER, Marie-Josèphe TRAMONI.

PROCURATIONS : Florence AGUILAR à Marie-Josèphe TRAMONI, Audrey CASSETARI à Elisabeth TABERNER, Thierry GIRASCHI à Santa DUVAL, Pascal MONDOLONI à Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA à Ghislaine ETTORI, Christine PINNA à Alain FAGGIANI, Myriam PUTHOD-HONORE à Colette ISTRIA, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Michel COLONNA, François-Joseph SCANAVINO à Jean-Baptiste OLLANDINI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI. Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire indique au Conseil Municipal, que suite à une erreur matérielle, il est nécessaire de rectifier la délibération du 17 avril 2026 relative à l'affectation du résultat d'exploitation du budget annexe de l'aérodrome de Tavarica pour l'exercice 2025 comme suit :

POUR MEMOIRE	
RESULTAT D'EXPLOITATION 2025	
A) – Résultat de l'exercice 2025 :	+19 549.82
B) – Résultats antérieurs reportés (Exercice 2024) (Résultat de clôture 2024-Affectation résultat 2025)	-12 693.12
C) – Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire :	0.00
D) – Résultat à affecter (A + B+ C)	+6 856.70
E) – Solde d'exécution d'investissement 2025 (Résultat de clôture 2025) *D 001 (besoin de financement) *R 001 (excédent de financement)	+102 466.57
F) –Solde des restes à réaliser d'investissement 2025 : * Besoin de financement * Excédent de financement	-10 000.00
G) – Besoin de Financement (E + F)	+92 466.57
DECISION D'AFFECTATION (pour le montant du résultat à affecter en D) (ci-dessus)	
1- Affectation en réserves R 1068 en investissement au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2- Report De fonctionnement D 002	+ 6 856.70

L'excédent d'exploitation de 6 856.70 € n'est pas affecté à l'investissement mais reporté en totalité en exploitation.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- DE CONSTATER l'excédent d'exploitation 2025.
- D'APPROUVER l'écriture budgétaire et comptable suivante :
 - * En Exploitation, en recette, au compte 002 « Excédent de Fonctionnement reporté », pour 6 856.70 €.

La présente délibération est adoptée par 27 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 21.09.2026

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 22.09.2026

Fait à PROPRIANO, le 18 septembre 2026

Le Maire

Paul Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20260918-2026-063B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2026

